RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

5me Circonscription de la Loire



Electeurs, Electrices de l'Arrondissement de Roanne,

Mes Chers Amis,

Les élections législatives du 23 Novembre succédant au referendum revêtent une importance qui, j'en suis sûr, n'échappe à personne.

Le referendum a été une manifestation claire, une condamnation formelle d'un système politique qui a abouti au gâchis et à l'effondrement de l'autorité de l'Etat.

Par votre vote vous manifesterez votre volonté de voir poursuivre la réforme de l'Etat, loin des excès de toute sorte, dans la mesure et l'efficacité.

Pour la première fois depuis la Libération, vous allez pouvoir choisir librement vos élus. Cela doit permettre la fin du régime des partis qui a fait tant de mal à la France. Des groupements d'idées peuvent se former, mais il est inadmissible que des Comités dictent leurs volontés aux parlementaires.

L'élu doit être seul juge de ses votes. Il en est responsable uniquement devant les électeurs.

C'est dans cet esprit d'indépendance que je suis candidat dans l'arrondissement de ROANNE où je suis né et où j'ai passé toute ma vie.

Je remercie M. Victor BONNE, Conseiller Général, Maire de RENAISON, d'avoir bien voulu en acceptant d'être suppléant, m'apporter l'appui de son expérience et de la sympathie qu'il a su acquérir dans notre région.

Ma candidature est placée sous le signe du Rassemblement des Forces Républicaines et Indépendantes, sous lequel j'ai été élu tant aux élections municipales que cantonales.



Les événements graves que nous venons de vivre imposent des regroupements. Il serait criminel qu'après s'être unis pour le referendum, les Français, à l'occasion des élections, se divisent à nouveau au gré des étiquettes anciennes ou nouvelles — qui ne font qu'ajouter à la confusion — faisant ainsi le jeu stérile des partis politiques, dont seul le parti communiste tirerait un avantage.



L'expérience de la vie publique que j'ai acquise tant à la Municipalité de ROANNE qu'au Conseil Général, m'a convaincu que l'action d'un homme public ne se détermine qu'en fonction des problèmes qui se posent à lui chaque jour.

Il est donc vain de se livrer au jeu malhonnête des promesses et aux bavardages des programmes.

Ce qui doit déterminer votre choix, ce sont les principes qui ont guidé et qui guideront mon action :

— J'ai défendu et je défendrai toujours la liberté et toutes les libertés, y compris la liberté d'enseignement et la loi Barangé qui permet de l'exercer.

— Je continuerai sans répit la lutte contre le communisme.

— Je défendrai la République.

— Je travaillerai pour que la famille reste la cellule essentielle de la nation.

— Je lutterai pour une politique économique et sociale, permettant à chacun, à la ville, aux champs, comme à la boutique, de vivre décemment du fruit de son travail.

— Je lutterai pour la paix.

Je sais que nous sommes nombreux à être d'accords sur ces principes.

Dans un Parlement rénové ils peuvent être le ciment d'une vie politique nouvelle, assurant à la nation l'autorité et la stabilité des gouvernements, indispensables à toute action efficace.

La solution des grands problèmes qui se posent d'une manière urgente en serait facilitée.

— La paix dans une Algérie nouvelle et fraternelle, telle que le Général DE GAULLE en a dessiné les contours dans ses différentes déclarations.

— Une économie audacieuse permettant de donner du travail à tous et d'éloigner le chômage menaçant.

— La poursuite d'un aménagement efficace du territoire et d'un programme de grands travaux, répartissant l'activité sur tout le Pays.

— La France trouvant place dans une Europe unie.

— Une vraie politique de la jeunesse qui donnera à la jeune génération — si souvent calomniée — sa juste place et un immense champ pour son activité dans la Métropole et la Communauté Française.

*
**

Tant de choses, tant de travail, tant de gloire, tant de souffrances, tant de souvenirs pouvaient nous unir. Longtemps nous n'avons voulu voir que ce qui semblait nous séparer.

L'heure de notre rassemblement est venue.

La France ne poursuivra le redressement qu'elle a commencé sous l'impulsion du Gouvernement du Général DE GAULLE, elle ne se maintiendra à son rang dans la vie dangereuse des nations modernes, que si les Français savent s'unir.

Je souhaite que dans l'arrondissement de ROANNE, je puisse être le témoin de cette volonté.

J'y puiserai la force nécessaire pour accomplir les tâches difficiles qui attendent les parlementaires de demain et pour lesquelles je suis sûr que je ne vous trahirai pas.

Paul PILLET

Conseiller Général de la Loire,
Ancien Prisonnier de Guerre évadé,
Premier Adjoint au Maire de ROANNE.

J'ai accepté comme un agréable devoir d'apporter mon concours à mon collègue et ami Paul PILLET, dont j'ai pu, au Conseil Général de la Loire, apprécier toutes les qualités de droiture et d'autorité que depuis de longues années il a mis au service du bien public.

C'est pourquoi je vous demande de lui faire confiance.

Victor BONNE

Maire de RENAISON,
Conseiller général de la Loire,
Président de la Section des Anciens Combattants de RENAISON.

IMP. SULLY - ROANNE